

# Compte rendu du Conseil Municipal du 14 décembre 2009

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat s'est réuni en séance publique le lundi 14 décembre 2009, à 20 heures, salle du Conseil.

**Etaient présents** : M. Jean-Marc Uhry, Maire – MM Bernard Bouhet, Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos, Adjoint – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Sandrine Menduni, Nicole Oleï, Martine Donnet, MM David Wager, Francis Dal, Mme Micheline Burgun, M. Charles Hamon, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés** : M. Yves Arnal, Adjoint. MM Gilbert Allouard, Eric Arnol, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

**Pouvoirs** : M. Arnal pour M. Uhry

M. Allouard pour M. Minard

M. Arnol pour M. Sirand

Mme Pugnale pour Mme Donnet.

**Secrétaire de séance** : M. Bustos.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 9 novembre 2009 n'appelle aucune remarque.

Les questions qui suivent sont adoptées à l'unanimité des présents avec quatre pouvoirs de MM Arnal, Allouard, Arnol et de Mme Pugnale.

## FINANCES

Présentés par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué

- modalités des poursuites par la Trésorerie Principale de St Martin d'Hères auprès des débiteurs de la Commune
- la demande de subvention au Conseil Général pour le fonctionnement de la bibliothèque
- le maintien des tarifs du restaurant scolaire jusqu'au 31 janvier 2010
- les virements de crédits sur le budget principal
- la fermeture du budget de la zone artisanale
- le principe de la création d'un budget annexe dédié à la gestion du parc privé de la commune.

### **Fixation des tarifs pour l'année 2010**

- **Le droit de place** : 2,10 € par demi-journée et par tranche de 15 m<sup>2</sup> d'installation et 20 € pour les cirques
- **Le droit de branchement au réseau électrique** : 2 € pour 4 heures consécutives d'installation
- **Le droit de voirie, de passage et de terrasse** : 12,50 €
- **Les travaux de photocopie et de reprographie** : maintien des tarifs 2009
- **Les vacations funéraires** : maintien à 14,50 €
- **La participation aux coupes de bois** : maintenue à 18 €

- **Le forfait journalier pour l'exercice d'une activité ambulante** : 10 € par jour
- **L'aide aux élèves inscrits à l'Ecole de musique d'Eybens en éveil musical, formation musicale et initiation instrument** : 35 €
- **Le tarif du déneigement des copropriétés et voies privées** : maintien des tarifs 2009
- **Le montant des insertions publicitaires dans le Vivre Poisat** : maintien des tarifs 2009
- **Les tarifs d'utilisation des salles publiques communales** : maintien tarifs 2009
- **L'adhésion au Centre des Loisirs** fixée à 8 € pour les Poisatiers et à 12 € pour les extérieurs (adoptée à la majorité des présents avec 4 pouvoirs et une abstention)

## URBANISME

Présentés par M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué,

- la révision du POS, Plan d'Occupation des Sols et l'élaboration du PLU, Plan Local d'Urbanisme, et le mandat au Maire pour solliciter la régie assainissement de la Métro pour que les écoulements en eaux pluviales dans le secteur des Buissonnets soient améliorés avant la réalisation de nouvelles constructions et pour lancer les études préalables d'aménagement d'ensemble des zones incluses dans le périmètre d'étude.

## LOGEMENT

Présentés par Mme Marie Chaix, Conseillère Municipale Déléguée,

- Les critères communaux d'attribution des logements sociaux.

## ADMINISTRATION

Présentée par M. Jean-Marc Uhry

- La désignation de délégués au sein des Conseils d'Administration de trois associations :

**Le Club des Edelweiss** Marie Chaix : titulaire

Claude Sirand : suppléant

**La Passion du Bois**

Françoise Gauthier : titulaire

Marie Chaix : suppléante

**L'Amicale Laïque**

Nelly Pugnale : titulaire

David Wager : suppléant

## INFORMATION

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du Conseil de la signature d'une renonciation à l'exercice du droit de préemption sur une Déclaration d'Intention d'Aliéner déposée pour un bien cadastré AA 199 au prix de 82 000 Euros.